

Session Plénière du 6 mars 2025

RAPPORT N° 25.01.01 Approbation de la Stratégie Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire.

Intervention de Mylène WUNSCH

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour discuter de la Stratégie Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) 2025-2030. Un document qui affiche des ambitions louables en apparence, mais qui, à bien y regarder, pose de nombreuses questions, tant sur son efficacité économique que sur les véritables intentions politiques qui le sous-tendent.

D'abord, soyons clairs : l'ESS n'est pas la solution unique aux défis économiques de notre région. Je veux ici partager une réflexion que j'entends souvent sur le terrain. J'entends des petits chefs d'entreprise... parce que je ne connais qu'eux : je n'ai pas dans mon agenda de PDG de grands groupes. Mais ces petits chefs d'entreprise me disent : « Financer, soutenir par des fonds publics cette ESS de manière parfois peu contrôlée, c'est aussi provoquer pour eux une concurrence déloyale. »

Beaucoup s'interrogent sur cette logique qui consiste à injecter de l'argent public dans des structures qui viennent concurrencer des entreprises privées, qui elles, doivent survivre sans subventions, avec des charges croissantes et une pression fiscale toujours plus lourde. Alors je sais que c'est votre modèle, on le voit à l'AN, d'augmenter les taxes / charges / les impôts sur les entreprises comme solution.

Mais comment justifier que des associations financées par la Région puissent proposer des services similaires à ceux d'artisans, de commerçants, de petites entreprises locales, tout en bénéficiant d'un avantage financier évident ? Ce n'est pas un soutien à l'économie, c'est une distorsion de marché qui pénalise ceux qui prennent des risques et créent de la richesse sans aide extérieure.

De plus, cette nouvelle stratégie se contente de prolonger la précédente sans réelle remise en question. Pourtant, le bilan de la première Stratégie régionale SRESS (2018-2025) est loin d'être un succès comme le souligne le CESER : absence d'objectifs clairs sur l'amélioration de l'environnement économique, manque de suivi et d'évaluation, mais aussi échec de la GPECT..

L'axe 3 de cette stratégie, censé soutenir l'innovation sociale et écologique, illustre parfaitement la faiblesse de cette approche. On y parle d' « expérimentations », de « pôles de coopération », de « territoires innovants » mais où sont les véritables mesures pour stimuler la création d'emplois pérennes et productifs ? Il ne suffit pas d'encourager des initiatives locales si, derrière, elles ne tiennent que par des subventions et disparaissent dès que les financements s'arrêtent.

Le CESER lui-même a relevé l'absence de critères de performance clairs, le manque d'ambition dans la formulation des objectifs, et une ESS qui, plutôt que d'être un moteur économique, devient un simple palliatif aux carences de l'État et des collectivités. Le secteur médico-social, par exemple, repose de plus en plus sur des structures ESS mal financées, sous pression, avec des conditions de travail qui se détériorent. Ce n'est pas un modèle viable comme l'a rappelé Michel Chassier.

Mais au-delà des faiblesses économiques de cette stratégie, il y a une autre évidence que nous ne pouvons pas ignorer : cette politique est avant tout un outil au service d'un réseau bien particulier.

Le président d'ESS France organisation nationale représentant le secteur, Benoît Hamon. Ancien ministre socialiste, candidat malheureux à la présidentielle que vous avez tous soutenu M. le président, M. Gricourt, M. Gille, il n'a jamais caché son engagement partisan qu'il n'a pas pleinement abandonné dans ces nouvelles fonctions. Alors forcément, on comprend mieux pourquoi cette stratégie ressemble sur certains aspects plus à un plan de financement de certains « copains » qu'à un véritable projet économique structurant pour notre région. Plus proche de nous, je prendrai un seul exemple que je connais bien, sur mon territoire, avec le financement d'un tiers lieu, dont le cofondateur n'est autre que M. Jean-Luc Burgunder, ancien vice-président écolo de notre région !

Pire, ESS France a appelé « sans ambiguïté, pour le second tour de l'élection présidentielle, à se saisir du bulletin de vote de M. Macron ». Une structure financée indirectement par l'impôt des Français, qui se présente comme apolitique, mais qui n'hésite pas à donner des consignes de vote... On comprend mieux pourquoi cet écosystème est si généreusement financé par des régions dirigées par la gauche !

Bien sûr, tout n'est pas à jeter dans l'ESS. Il y a des projets respectables et utiles, mais force est de constater que le secteur est gangrené par une idéologie gauchisante, où l'on préfère promouvoir le militantisme que l'efficacité économique. On retrouve cette tendance dans la volonté d'« ESSiser » l'économie, de faire basculer des entreprises classiques vers ce modèle, sous couvert de bonnes intentions. Mais finalement, ce n'est qu'un moyen de plus d'imposer un agenda politique aux acteurs économiques.

En conclusion, nous devons sortir d'une vision idéologique et dogmatique de l'ESS. Ce secteur peut être un complément utile à l'économie notamment dans des secteurs pour faire face aux enjeux de demain en termes de solidarité, de transition environnementale ou de besoins des territoires mais à condition qu'il ne devienne pas un poids XXXXXX pour les finances publiques avec comme le rappelle le CESER le fait d'oublier toute perspective de bilan financier positif et parfois en étant un outil de concurrence déloyale. L'ESS ne doit pas être un prétexte non plus pour subventionner des structures militantes, ni un laboratoire d'expérimentations sans lendemain.

.....